



LA LETTRE
D'INFORMATIONS

de Christophe COUNIL
et Isabelle COZIC-
GUILLAUME, conseillers
départementaux du
canton Le Mans 6

**RÉUNIONS
publiques**

POUR ÉCHANGER SUR LE
BILAN DE MI-MANDAT

**Jeudi 8 novembre
à 20h** au Café-
théâtre de l'Éolienne,
rue des Collèges,
Arnage

**Jeudi 15 novembre
à 20h** à la MPT Jean
Moulin, rue Robert
Collet, Le Mans

Conseil départemental
Place Aristide Briand
72072 Le Mans cedex 9

02 43 54 74 79

christophe.counil@sarthe.fr
isabelle.cozic-guillaume@sarthe.fr

Site internet cantonal Le Mans 6
www.canton-lemanssud-arnage.fr

Blog-notes de Christophe COUNIL
www.ch-counil.com

📍 @LeMansArnage
📍 @ChCouncil
📍 @I_Cozic

Dire ce que l'on fait *et faire* ce que l'on dit

Rendre compte de son mandat est pour nous un principe de base de la démocratie. Aussi, il nous semble naturel de vous rendre compte des actions entreprises en votre nom. C'est le sens de cette lettre d'informations.

Le bilan cantonal, présenté dans ce document, détaille, à partir du projet cantonal que nous vous avons proposé lors des élections départementales de mars 2015, l'ensemble des actions entreprises et des progrès réalisés durant ces trois premières années de mandat. Il est probablement incomplet et ne pourra jamais rendre compte de l'essentiel : la richesse des échanges avec chacun d'entre vous.

Nous nous étions alors engagés à être des élus de terrain, proche de vous. Nos permanences, nos rencontres et la mise en place du conseil cantonal nous ont permis de relever cet engagement de proximité.

Les encouragements et la satisfaction de ceux d'entre vous que nous avons croisés, reçus et peut-être aidés nous rendent fiers du chemin parcouru ensemble. Nous n'avons pas la prétention d'avoir réponse à tous les problèmes soulevés. Mais, nous cherchons à aider, soutenir et conseiller chacun d'entre vous le mieux possible.

Avec détermination, nous avons suscité, accompagné et défendu de nombreux projets pour améliorer la vie quotidienne de tous.

Pour vous rendre compte plus en détail de notre action, nous vous invitons à deux réunions publiques qui permettront de poursuivre notre dialogue et d'adapter notre action en fonction de vos préoccupations.

Sachant tout l'intérêt que vous porterez à notre démarche, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les plus chaleureux.

Christophe Counil

Isabelle COZIC-GUILLAUME

NOTRE BILAN DE MI-

La Solidarité, cœur de métier du Conseil départemental

La Solidarité constitue la principale compétence du Département. C'est la raison pour laquelle avec les élus de Gauche, nous tentons de promouvoir des propositions novatrices en matière de Solidarité. Toutefois, ces questions restent notre principal point de désaccord avec la majorité départementale qui tient assez peu compte de nos propositions et de nos remarques.

Ainsi, nous considérons que la politique d'insertion doit permettre le retour vers l'emploi des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) par un soutien affirmé aux initiatives locales, notamment les chantiers d'insertion. Toutefois, la politique conduite par la majorité départementale n'est pas satisfaisante car elle met en concurrence les structures d'insertion tout en négligeant les personnes les plus éloignées de l'emploi.

De même, nous ne cessons de dénoncer les conditions d'attribution du RSA qui visent à retarder l'ouverture des droits de plusieurs mois ainsi que le suivi souvent inquisitoire des allocataires qui doivent en permanence se justifier. Pour la majorité départementale, la Solidarité est vue comme une charge et non comme un devoir. Pas étonnant que nos propositions de création d'un Fond Départemental de Solidarité destiné à soutenir les publics les plus fragiles ou d'expérimentation du revenu de base aient été rejetées sans débat, ni études.

Sur le plan cantonal, nous sommes très attentifs aux actions engagées apportant notre soutien aux structures et associations qui œuvrent en faveur des personnes en situation de précarité. À ce titre, nous soutenons le projet d'épicerie solidaire porté par un collectif dont Isaac FAHMI, suppléant, est le trésorier.



FOCUS

ASSURER LE MAINTIEN D'UN NOMBRE DE MÉDECINS SUFFISANT

Notre canton est confronté à la diminution de la présence des professionnels de santé comme les médecins généralistes, remettant ainsi en cause l'accès aux soins d'une partie de la population. Conformément à nos engagements, nous avons soutenu et accompagné plusieurs actions comme la création d'une maison de santé pluridisciplinaire sur le quartier de Vauguyon permettant à terme l'arrivée de 3 médecins généralistes. De même, nous soutenons fortement l'association des professionnels de santé dans les quartiers "politique de la Ville" qui souhaite développer, en lien avec les médecins généralistes, des actions de prévention.

Par ailleurs, nos interventions auprès du Conseil départemental ont permis que l'ensemble du canton bénéficie des mêmes aides à l'installation des médecins que dans le reste du Département. Nous aurions aimé être entendu de la même façon par l'État.



CARTON ROUGE À LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Malgré les engagements pris, les cantons urbains ne bénéficient toujours pas des mêmes aides que les territoires ruraux. Ainsi, la suppression de la Convention de Développement Local qui permettait d'aider les projets locaux prive les acteurs du canton d'une aide de 132 000 € sur la durée du mandat. Par ailleurs, il convient de dénoncer la diminution de 55 % des crédits consacrés aux quartiers prioritaires (Ronceray, Glonnières, Vauguyon) depuis le début du mandat.

Éducation, notre combat pour les Collèges du Canton

Depuis les lois de décentralisation de 1982 et 2004, la compétence "Collège" relève du Conseil départemental, hormis les questions relatives à l'enseignement. Notre canton compte 4 collèges rassemblant 1 600 élèves. Persuadés que l'avenir de nos jeunes est d'abord une question d'éducation, nous mettons beaucoup d'énergie au suivi de ces questions notamment par notre présence aux conseils d'administration qui permet d'alimenter nos interventions pour améliorer de façon significative les conditions de travail des collégiens.



CARTON ROUGE À LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

L'augmentation de 3% des tarifs de restauration scolaire des collèges pour la troisième année consécutive n'est pas acceptable, car elle pénalise une fois de plus les familles les plus modestes. Nous avons voté contre, tout en regrettant le rejet de notre proposition d'instituer une tarification sociale selon les ressources des familles. De même, nous dénonçons la baisse de 30% du montant des chèques collèges destinés aux élèves de 3ème.



La reconstruction des collèges Maroc-Huchepie au Mans et Henri Lefeuve à Arnage avance à grand pas. Si la livraison définitive des établissements est prévue pour la rentrée de 2019, les élèves du Maroc bénéficient déjà de la nouvelle restauration tandis que ceux d'Arnage ont fait leur rentrée dans le nouveau bâtiment d'enseignement. Tout en regrettant le recours à un Partenariat Public - Privé pour mener à bien ces projets, nous avons voté pour après avoir obtenu satisfaction sur plusieurs points, notamment les personnels TOS, la demi-pension ou la maintenance des équipements.

Dans le cadre de la fermeture du collège Le Ronceray (voir-dessous), nous avons obtenu le déblocage des travaux dans les deux autres collèges. Ainsi, la restructuration du collège des Sources est actée. Les travaux débuteront en juin 2019 pour une livraison partielle en septembre 2020 et septembre 2021 (coût du chantier : 4 millions d'euros). Par ailleurs, les travaux de rénovation se poursuivent au collège Vauguyon (réfection des clôtures et portails, réaménagement des bureaux de la vie scolaire et travaux de stabilisation au feu pour 1 million d'euros). Enfin, nous avons obtenu le déploiement progressif des nouveaux matériels informatique dans chaque établissement : février 2018 pour Vauguyon, 4^e trimestre 2018 pour Henri Lefeuve, rentrée 2019 pour Maroc-Huchepie et 2020 - 2021 pour les Sources selon l'avancée des travaux.

FOCUS

FERMETURE DU COLLÈGE LE RONCERAY

Malgré la qualité du travail de l'équipe pédagogique, les effectifs du collège n'avaient cessé de diminuer (150 élèves) avec des résultats nettement en dessous des établissements du même type. Par ailleurs, la fuite importante des familles avait conduit à une absence de mixité sociale. Face à ce constat, nous aurions pu choisir de lutter contre la fermeture du collège, mais après de multiples échanges avec les différents acteurs

du dossier nous avons vite compris que la fermeture était inéluctable, c'est pourquoi nous avons fait le choix d'une démarche plus constructive. Cette position nous a permis de poser certaines conditions qui ont été entendues :

- Liberté pour les familles de scolariser leur enfant dans le collège de leur choix ;
- Répartition des moyens actuels sur les autres collèges du canton ;

- Maintien des écoles du quartier en Éducation prioritaire ;
- Transfert du gymnase du collège à la Ville du Mans ;
- Augmentation des subventions à la MJC Ronceray pour continuer son travail auprès des collégiens ;
- Redynamisation du collège Vauguyon dans le cadre d'un projet pédagogique novateur autour des Arts du spectacle, en lien avec l'Institut des Métiers du Music-hall.



Notre contribution à l'amélioration du *cadre de vie*

Notre canton est agréable à vivre car il juxtapose harmonieusement espaces verts et zones d'habitat. Dans notre action, nous veillons à ce que l'ensemble des projets prenne pleinement en compte cette dimension environnementale plus que jamais nécessaire. L'une des questions qui revient le plus souvent est liée aux nuisances sonores générées par certains équipements. Un sujet sur lequel nous ne sommes pas restés inactifs. Nous avons proposé et obtenu la mise en place d'un conseil consultatif des riverains du circuit réunissant le Syndicat Mixte des 24 heures, l'ACO et les associations de riverains pour évoquer toutes les questions liées à l'usage du circuit. Deux réunions se sont tenues en février 2017 puis en mai 2018. Elles ont permis de créer un espace de dialogue sur un sujet délicat car sans remettre en cause l'intérêt du circuit, il convient de prendre en compte les nuisances sonores générées par son usage quotidien. Par ailleurs, nous avons transmis et appuyé plusieurs plaintes de riverains de l'aérodrome Le Mans - Arnage concernant les nuisances liées à certains usages de l'aérodrome (nuisances sonores liées au parachutisme ou

FOCUS

LE POINT SUR LES TRAVAUX ROUTIERS

Nous avons été actifs pour défendre les projets routiers sur le réseau départemental du canton. Cela s'est notamment concrétisé par la sécurisation du virage d'Arnage et de la RD 140 avec la réalisation d'un rond-point ou encore la programmation de travaux de recalibrage de la RD 92 qui relie Arnage à Ruaudin via la zone du Cormier (les travaux sont prévus pour la fin du mandat départemental).

CARTON ROUGE À LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE
Malgré nos multiples interventions, le Département n'a toujours pas jugé utile de programmer des travaux de sécurisation sur les routes départementales 139, 140 et 92.

à l'école de pilotage notamment). Nos interventions ont notamment permis la délocalisation d'une partie de l'activité de parachutisme sur La Flèche. Enfin, nous luttons pour obtenir la mise en place de dispositifs antibruit le long de la déviation Sud-Est afin d'assurer une plus grande tranquillité des riverains. Même si notre demande est refusée par le Conseil départemental, à ce jour, nous continuons à travailler activement sur cette question en lien avec les riverains concernés.

FOCUS

AGIR POUR LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

La Sécurité des biens et des personnes est également une thématique importante de notre canton, c'est pourquoi nous avons appuyé les efforts des communes du Mans et d'Arnage pour favoriser la tranquillité publique et obtenir un renforcement des patrouilles de Police et de Gendarmerie. Nous avons obtenu le maintien des moyens mis en œuvre par le Département dans le cadre de sa compétence de prévention de la délinquance :

- Présence des équipes de prévention spécialisée dans les quartiers du Mans (Ronceray, Glonnières et Vauguyon) avec l'extension du dispositif aux plus jeunes.

- Maintien des subventions aux actions de parentalité visant au renforcement des liens parents-enfants car c'est dès le plus jeune âge que doit commencer l'apprentissage du respect des règles de vie en société.
- Mise en service de la nouvelle caserne des pompiers « Le Mans Sud » sur le site du Fouillet - Aéroville.

Par ailleurs, dans le cadre de sa délégation municipale, Christophe COUNIL assure un suivi particulier de cette thématique. Son action s'est notamment traduite par la mise en place d'une Police municipale de 24 agents au Mans.



Notre méthode : *dialogue et proximité*

Élus de proximité par excellence, les Conseillers départementaux doivent avant tout être des élus de terrain, proches et à l'écoute des habitants. Nous nous sommes engagés avec passion dans ce travail de proximité.

La proximité, c'est tout d'abord écouter.

- Une centaine de permanences chaque année soit plus d'un millier de doléances prises en charge dans des thématiques aussi différentes que l'emploi, le logement, l'accès aux droits ou des problèmes de vie quotidienne.
- Notre participation aux visites de quartiers et aux réunions de concertation sur la partie mancelle du canton.
- L'accompagnement de la centaine d'associations de notre canton a également été au cœur de notre action à travers une présence régulière aux manifestations et un soutien appuyé dans la mise en œuvre de leurs actions. Dans le cadre de la dotation cantonale, nous soutenons chaque année une cinquantaine d'associations avec des subventions allant de 150 € à 1 200 € pour les plus importantes.



CARTON ROUGE À LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Pour le nouveau mode de calcul de la dotation cantonale aux associations, qui depuis 2016, a conduit à une baisse de 25% de cette enveloppe destinée à soutenir les projets des associations du canton. Par ailleurs, nous dénonçons l'octroi d'une prime de 5 000 € pour les cantons ruraux.

La proximité, c'est aussi vous informer.

- Création d'un site internet cantonal permettant de vous informer de notre action :
 - > www.canton-lemanssud-arnage.fr qui vient compléter le Blog-notes de Christophe COUNIL
 - > www.ch-counil.com.
- Publications régulières d'information sur les réseaux sociaux à travers trois comptes Twitter :
 - > @ChCouncil,
 - > @I_Cozic et
 - > @LeMansArnage

La proximité, c'est enfin vous associer.

- Sept réunions du Conseil Cantonal qui rassemble les élus, les responsables des associations et les citoyens intéressés pour débattre de tout ce qui fait la vie du canton : Budget départemental, suivi des dossiers du canton, projet Le Mans Resort, action sociale départementale. Il est notamment chargé de valider la répartition de la dotation cantonale aux associations du canton.



CONSULTEZ

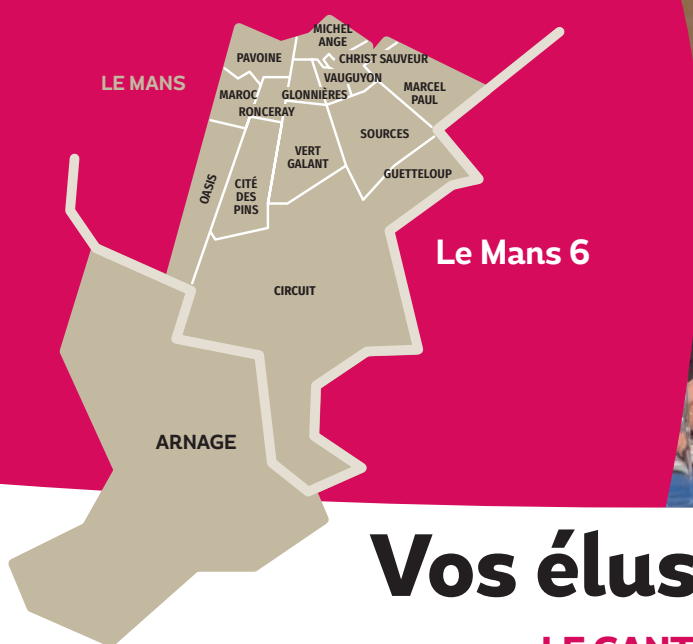
www.canton-lemanssud-arnage.fr

- 📍 @LeMansArnage
- 📍 @ChCouncil
- 📍 @I_Cozic



PROCHAIN CONSEIL CANTONAL

Le prochain conseil cantonal se tiendra le 6 décembre à 20h30 à la MPT Jean Moulin, Le Mans. Il sera consacré à la politique d'insertion du Conseil départemental en présence de plusieurs acteurs de l'insertion œuvrant sur le canton Le Mans Sud - Arnage.



Vos élus de proximité

LE CANTON LE MANS 6

Canton urbain au Sud du Mans, Le Mans 6 comporte dans sa partie mancelle des cités ouvrières de l'entre-deux-guerres (cité des Pins, Maroc) et des zones d'habitats collectifs datant des années 1960 (Ronceray-Glonnières) ou des opérations d'urbanisme plus récentes (Vauguyon, les Sources). Le Sud du canton est occupé par une zone verte au sein de laquelle se trouve le circuit des 24 Heures du Mans et le pôle d'excellence sportif (Antarès, MMArena, vélodrome). Par ailleurs, le canton Le Mans 6 englobe également la commune d'Arnage. En 2018, la population municipale du nouveau canton était de 28 500 habitants. À l'issue des élections départementales de mars 2015, Christophe COUNIL et Isabelle COZIC-GUILLAUME sont les Conseillers départementaux du canton le Mans 6. Ils ont obtenu 63,34 % des suffrages exprimés.

Christophe COUNIL

- Conseiller départemental
- Adjoint au maire du Mans délégué à la Vie des quartiers et à la Sécurité publique
- Conseiller Le Mans Métropole
- Président du Syndicat Mixte pour le stationnement des Gens du Voyage (SMGV)
- Vice-Président de Le Mans Métropole Habitat

Au Conseil départemental, Christophe COUNIL est membre de :

- la Commission Infrastructures routières
- la Commission Développement numérique et réseaux électriques

Son suppléant : Isaac FAHMI, âgé de 32 ans, est né au Mans. Il a travaillé à la Mission Locale et au centre social des quartiers Sud. Bénévole associatif, il est très engagé dans la vie des Quartiers Sud où il habite. Il est, notamment, l'un des acteurs du projet d'Épicerie solidaire en cours de développement.



Isabelle COZIC-GUILLAUME

- Conseillère départementale

Au Conseil départemental, Isabelle COZIC-GUILLAUME est membre de :

- la Commission permanente
- la Commission Réussite éducative et Citoyenneté
- la Commission Aménagement des Territoires, Agriculture et Développement Local

Sa suppléante : Agée de 63 ans, Sylviane LUSSON est retraitée de la fonction territoriale après avoir travaillé 34 années à la Mairie d'Arnage. Arnageoise de cœur et de terrain, elle est depuis 2014 Conseillère Municipale déléguée chargée des sports, de la vie associative et de l'animation et Conseillère Le Mans Métropole. Très engagée dans le milieu associatif, elle a participé avec fierté aux jeux paralympiques de Barcelone en 1992.



DES PERMANENCES RÉGULIÈRES POUR NOUS RENCONTRER

Les dates précises sur le site internet cantonal : www.canton-lemans-sud-arnage.com

- Le 1^{er} vendredi du mois à 14h. Maison Pour Tous Jean Moulin
- Le 3^e vendredi du mois à 14h. Centre Social des Quartiers Sud
- Le samedi de 9h30 à 10h30. Marché de la Cité des Pins
- Le 1^{er} samedi du mois à 10h30. Mairie d'Arnage

Permanences sans rendez-vous sauf celle de la Mairie d'Arnage (rendez-vous préalable au 02 43 54 74 79)

- Un vendredi par mois :
9h. à la Maison de quartier Robert Manceau
10h. au Centre Social des Quartiers Sud
11h. à la MPT Jean Moulin
 - Deux samedis matin par mois :
11h. à la Mairie d'Arnage
- Permanences sur rendez-vous préalable au 02 43 54 74 79

NOUS CONTACTER

Conseil départemental
Place Aristide Briand - 72072 Le Mans cedex 9
02 43 54 74 79
christophe.counil@sarthe.fr
isabelle.cozic-guillaume@sarthe.fr



SITE INTERNET CANTONAL LE MANS 6
www.canton-lemanssud-arnage.fr

BLOG-NOTES DE CHRISTOPHE COUNIL
www.ch-counil.com

📍 @LeMansArnage 📍 @ChCounil 📍 @I_Cozic